

Alliance Nationale

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE"

Vincit Concordia Fratrum

Vol. XVIII, No 3

Montréal, Mars 1912.

50 cts par an.



M. CHARLES DUQUETTE,
deuxième Vice-Président Général et Insp. en
Chef de l'Alliance Nationale.

voulu accomplir à la fois, un acte méritoire et de justice, car il a fait choix de M. Charles Duquette, pour occuper la charge de deuxième Vice-Président-Général.

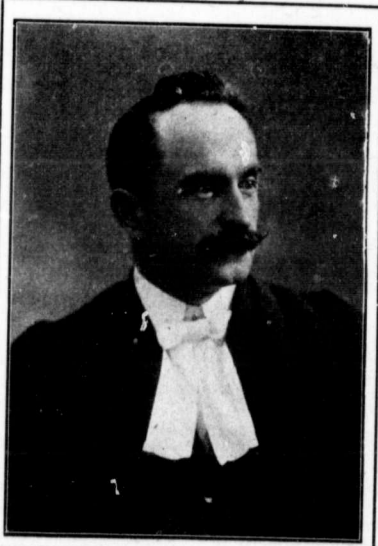
Tous ceux qui ont suivi la marche progressive de l'Association savent que M. Duquette a été un de ses piliers et l'un de ceux qui ont contribué à son progrès à tous les points de vue.

Lors de la fondation de l'Alliance Nationale, M. Duquette débuta comme trésorier du cercle St-Charles, No 10; plus tard, en 1898, la Convention le nommait membre du Bureau Exécutif; en 1901, il donnait sa démission comme tel pour accepter un poste qui demandait une activité et un zèle inlassable: celui d'Inspecteur et d'Organisateur en chef.

M. Duquette a rempli ses fonctions avec un tel succès, que le Bureau Exécutif ne pouvait manquer de se souvenir de ce dévoué mutualiste dans les circonstances actuelles.

En l'appelant dans son sein et en lui donnant voix délibérative dans le conseil de l'administration suprême, le Bureau Exécutif fournit à M. Duquette l'occasion de faire profiter notre Association, dans une plus large mesure, de l'expérience que possède notre distingué Inspecteur en chef.

Ces deux excellentes nominations rencontreront sans doute l'approbation générale des sociétaires.



M. EUGÈNE H. GODIN,
Aviseur Légal de l'Alliance Nationale

CHANGEMENTS DANS LA COMPOSITION DU BUREAU EXECUTIF DE L'ALLIANCE NATIONALE

Ainsi que nous le laissons entrevoir, dans le précédent numéro, l'honorable S. Beaudin, maintenant juge de la Cour Supérieure, s'est vu forcé de donner sa démission, comme Avisier Légal de notre société, charge qu'il occupait depuis la fondation de l'Alliance Nationale.

Le Bureau Exécutif a donc dû lui trouver un remplaçant et, après mure délibération, il a confié ce poste important à l'un de nos sociétaires qui avait certainement le plus de droits à cette succession, nous voulons parler de M. Eugène H. Godin, membre du Bureau Exécutif depuis 1898.

Ce distingué sociétaire est non seulement un membre éminent du Barreau de la Métropole canadienne, c'est aussi un mutualiste convaincu qui a donné la mesure de ses connaissances légales et de son dévouement à l'Alliance Nationale, par la manière habile avec laquelle il a présidé, depuis plusieurs années, les réunions de la commission de législation, et nos conventions biennales. Notre Association, sous son égide sera donc en parfaite harmonie.

Il nous comble le vide créé par le déplacement de M. Eug. H. Godin, le Bureau Exécutif a

A L'OEUVRE Confrères de l'Alliance Nationale

Dans un précédent article, nous disions que chaque sociétaire se doit à lui-même et doit à notre institution de se constituer agent, de faire de l'apostolat, de répéter à un autre ce qu'il a appris lui-même et d'inclure quelqu'un de ses amis, ou de ses parents, à faire partie de l'Alliance Nationale.

Et nous avons surtout appuyé sur ce fait que ce qui constitue le bon marché de l'assurance mutualiste, c'est que ses frais de propagande sont à peu près nuls.

Rien de plus vrai. Vous avez été témoins de la méritoire émulation qui existe, en temps de concours, entre les différents cercles de l'association. Chacun d'eux tient à décrocher la timbale du succès et dans chacun de ces cercles, bon nombre de membres tiennent à figurer au rang des vainqueurs.

Nous publions souvent les résultats obtenus; il en est qui constituent des records, cependant, il y a un peut-être moyen de faire mieux.

Nous sommes dans l'année de la convention. Celle-ci se tiendra, avant longtemps — car les jours s'écoulent vite, ici-bas — et pour la

première fois, en pays étranger. N'est-il pas logique, pour cette circonstance mémorable, de vous demander un effort plus qu'ordinaire?

N'aurez-vous pas raison d'être fiers, si vous démontrez à nos voisins, combien vigoureux et vivace est cette institution canadienne et française, née il y a vingt ans, dans l'Amérique septentrionale! Ce sera une gloire légitime pour vous et pour la race, si vous pouvez la leur présenter plus puissante, plus florissante que jamais. Et nous savons que tel doit être votre désir.

A l'oeuvre donc.

Vous objecterez peut-être que vous n'avez pas l'éloquence voulue pour bien convaincre vos camarades.

Pas n'est besoin de grands mots pour cela. Empruntez l'éloquence des faits: la seule, la meilleure.

Les faits sont les chiffres qui forment le bilan de votre institution; les faits sont les citoyens distingués qui en font partie, qui en sont les patrons, les administrateurs.

Les faits sont ce que votre institution a payé depuis qu'elle existe.

Les faits sont ses modes d'assurance divers: dotation, vie entière, maladie, etc.

Il serait peut-être trop long d'en énumérer l'ensemble... Mais vous pouvez trouver tout cela facilement dans la petite brochure que

publie l'association et dont vous pouvez avoir un exemplaire du secrétaire de votre cercle, ou du Secrétaire Général. Vous pouvez encore les trouver dans votre journal!

Si vous saviez quelle importance on accorde aux Etats-Unis au journal qui est l'organe de l'assurance de la famille...

C'est le magazine favori de tous. Il en est qui atteignent des proportions de grande revue. Le vôtre est plus restreint, plus modeste. Mais que chacun le lise avec le fervent désir d'en tirer un principe d'action et de propagande et le résultat vous surprendra.

GRAND CONCOURS DE RECRUTEMENT Du 1er janvier au 31 mai 1912

ARRETE DU BUREAU EXECUTIF

Il est institué un concours de recrutement qui commencera le premier janvier et se terminera le 31 mai 1912 inclusivement.

Droits d'entrée

Art. I.—(a) Les droits d'entrée durant ce concours sont les suivants:

- \$.50 pour un certificat de participation de... \$ 500.00
1.00 pour un certificat de participation de... 1000.00
2.00 pour un certificat de participation de... 2000.00
3.00 pour un certificat de participation de... 3000.00

(p) L'honoraire d'examen doit être payé au Médecin-examineur au taux fixé par les statuts, art. 175.

(c) Le droit d'inscription à la caisse centrale des malades est supprimé.

Récompenses offertes par le Bureau Exécutif

Art. 2.—(1) \$2.00 au proposeur de chaque candidat définitivement admis durant ce concours.

Prix d'honneur

(2) En outre des \$2.00 mentionnés au paragraphe 1 du présent article, les prix suivants seront accordés:

- (a) A tout proposeur de 3 membres, un volume de littérature canadienne;
(b) A tout proposeur de 5 membres, un pendan de montre (fob) ou une épingle à cravate, (au choix du proposeur).
(c) A tout proposeur de 8 membres, un médaillon en or aux armes de la Société;
(d) A tout proposeur de 10 membres, une paire de boutons de manchettes, aux armes de la Société;
(e) A tout proposeur de 12 membres, une chaîne de montre en or;
(f) A tout proposeur de 13 membres, une bague en or, aux armes de la Société;
(g) A tout proposeur de 20 membres, une montre en or.

Nul ne peut recevoir plus d'un prix d'honneur.

Art. 3.—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faut:

- 1°. Que tout proposeur présente et fasse admettre ses candidats dans le cercle ou le bureau de perception auquel il appartient;
2°. Que les nouveaux membres admis acquittent deux contributions de la manière et

au temps prescrits par les statuts de la Société.

Prix de Cercle

Art. 4.—Il sera accordé aux cercles un billet de passage de première classe, aller et retour, du siège d'affaires du cercle à Woonsocket, R. I., pour chaque 25 membres que le cercle aura fait admettre durant arrête.

Art. 5.—Ne seront comptés pour l'adjudication de ce prix que les membres qui auront acquitté deux contributions avant le 1er juillet 1912,

Conditions diverses

Art. 6.—Les fondateurs de cercle ou de bureau de perception, ainsi que les membres agrégés par lettre de sortie, ne tombent pas sous l'effet du présent arrête.

Art. 7.—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et les bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les nouveaux membres qu'ils recruteront et feront admettre pendant cette période.

Art. 8.—Les cercles et les bureaux de perception devront faire rapport des résultats qu'ils auront obtenus dans ce concours, spécifiant les noms et prénoms des candidats admis, ainsi que les noms des proposeurs; ce rapport devra être transmis à l'inspecteur en chef, avant le 10 juillet 1912, à défaut de quoi, ils pourront être déclarés hors concours.

G. MONET. Sec.-Gén.

CONSEILS D'HYGIENE PRATIQUE

Je ne suis point un pédant, et ne vous ferai point de longues phrases hérissées de mots barbares. C'est une qualité, mais en revanche j'ai un défaut: c'est celui d'aimer que l'on m'écrive d'abord, que l'on ne m'interroge pas pour me demander le "pourquoi" et les raisons de ce que je conseille.

Voilà mes avis; je les crois bons, j'en ai le droit, mais s'il fallait pour chacun d'eux pérorer pendant une demi-heure pour vous décider à les suivre, ce serait du temps perdu; d'abord, je ne vous convaincrais pas, et puis pendant cette demi-heure de de mes malades, mes chères lectrices, pourrait bien aller faire ce voyage qu'il faut toujours faire, mais que l'on retarde le plus possible.

Ainsi donc, c'est entendu, vous accepterez mes modestes conseils sans commentaires, comme ils seront donnés, et ceci dit, je commence.

En vous réveillant le matin n'oubliez jamais de vous essuyer très-soigneusement avec un linge le derrière des oreilles.

Ne vous lavez jamais—en hiver surtout—avec de l'eau chaude.

A peine levé, il est excellent d'avaler une gorgée d'eau, une seule: il y a des personnes qui en prennent un grand verre et auxquelles cela réussit, mais ce n'est pas bon à conseiller à tout le monde.

Ne faites jamais chauffer votre linge de corps.

Si vous sortez par un temps de neige ou par un temps boueux, et si vous rentrez les pieds humides, n'hésitez pas, si vous pouvez le faire, changez de bas et de chaussures. C'est la moi-

tié de la santé. Pieds chauds, c'est bien; pieds secs, c'est mieux.

Je m'arrête et tout simplement pour répondre à ce sourire que je vois poindre sur vos lèvres. Ce sourire veut dire: "Mais nous savons tout cela..."

Je n'ai point l'intention de vous apprendre du nouveau, mais de vous rappeler ces mille détails presque enfantins grâce auxquels souvent on conserve sa santé...

"Je sais cela... je sais cela..." Parbleu!... mais ce n'est pas tout, il faut s'en souvenir en temps. On rencontre à chaque instant dans le monde des gens qui savent qu'il ne faut pas jouer, qu'il ne faut pas voler; ça ne les empêche pas de cueillir une bourse ou de tailler un baccarat. Ne faites pas comme eux... vous, volez pas à vous-mêmes votre santé, et ne jouez pas votre existence... Ca ne se regagne pas... Docteur D...

COMMENT GOUVERNER SON MARI

- En vous mariant, aimez-le.
Après votre mariage, étudiez-le.
S'il est honnête, honorez-le.
S'il est généreux, appréciez-le.
S'il est triste, consolez-le.
S'il se fâche, amusez-le.
S'il est parleur, écoutez-le.
S'il est querelleur, ignorez-le.
S'il est paresseux, prouvez-le.
S'il est noble, louez-le.
S'il est confidentiel, encouragez-le.
S'il est discret, ayez pleine confiance en lui.
S'il est jaloux, guérissez-le.
S'il ne s'occupe pas des plaisirs, cajolez-le.
S'il aime la société, accompagnez-le.
S'il vous rend des faveurs, remerciez-le.
Quand il le mérite, embrassez-le.
Laissez-lui savoir combien vous le comprenez. Mais ne lui laissez jamais savoir que vous le gouvernez.

LE MAIRE LAVALLEE

COMPETENCE ET SOUCI

Le discours d'inauguration prononcé par le maire Lavallée, lundi dernier, dénote chez notre premier magistrat une compétence indiscutable en matières municipales et un louable souci de la bonne administration de nos affaires publiques. 'Le Pays', 17 Fév. 1912.

ENCYCLOPEDIE

Un pension de \$2.50 ou 10 shillings par semaine, prises sur la liste civile est accordée à chacune des quatre petites filles du célèbre romancier Dickens "en reconnaissance de leur élévation littéraire de leur grand-père et en compensation de leur déchéance dans lequel elle sont."

Celui qui donne aux pauvres prête à Dieu son aumône est une dette que Dieu acquitte.

Le grand profit de la charité, c'est de nous obliger à sortir du culte de nous-même. J. Simon.

LA MACHINE A COUDRE ET LA MACHINE A ECRIRE

Dans le machinisme actuel qui met en oeuvre si activement toutes les ressources de la petite mécanique et celles de son énorme outillage, deux petits appareils se font particulièrement remarquer: la machine à coudre et la machine à écrire. Par un concours de circonstances admirable, elles ont trouvé, pour faciliter leur construction à point nommé, les ingénieuses ressources que le mécanisme imaginait pour fabriquer les fusils les mitrailleuses, et les bicyclettes; il y a eu là des enchaînements de progrès les plus typiques que la Science appliquée ait pu constater dans ses diverses manifestations.

Jetons un coup d'oeil sur ces deux laborieux organes.

L'invention de la machine à coudre est due à un français, Barthélemy Thimonier qui naquit à l'Arbresle, dans le département du Rhône, en 1793, et qui mourut dans la misère à Amplepuis, dans le même département, en 1857, après avoir réalisé au profit de l'avenir cette véritable conquête mécanique.

C'était un simple ouvrier tailleur, mais doué d'une intelligence exceptionnelle. Après quatre ans de recherches sur la possibilité de remplacer le geste humain par un mouvement mécanique régulier, en 1830 il avait défini sa conception, et il pouvait prendre un brevet pour une machine cousant au point de chaînette qui fonctionnait convenablement.

La chose était si réellement nette et intéressante que des commanditaires eurent confiance en lui et lui fournirent des capitaux. On préparait de nouveaux équipements militaires: Thimonier monta à Paris un atelier comprenant quatre-vingt machines à coudre. Il commençait seulement à fonctionner quand une bande d'énergumènes, prétendant que le machinisme supprimait le travail, saccagea l'atelier, brisa l'outillage. C'était la ruine pour cet homme d'intelligence et de génie.

Ses brevets furent repris aux Etats-Unis, étudiés à fond, complétés, et en 1855, à l'Exposition Universelle de Paris, on put constater le succès triomphal des machines à coudre américaines et anglaises.

Quel progrès, d'ailleurs, depuis lors! Au lieu de deux cents tours par minute que fournissait l'appareil de Thimonier, on a réalisé la vitesse de trois mille cinq cents tours par minute pratiquement! Grâce à l'abaissement du prix de vente et aux facilités de paiement à termes, la machine à coudre est devenue accessible aux travailleurs les moins fortunés; elle a pénétré partout, faisant apprécier sa rapidité et l'économie qu'elle apporte à la besogne. On la trouve comme instrument nécessaire dans le plus humble ménage comme dans le plus grand atelier. Elle se prête, d'ailleurs, aux ouvrages les plus variés, et donne, dans la mesure où on les lui demande, l'élégance et la solidité. C'est une "collaboratrice" pour l'ouvrière à qui elle permet de faire l'ouvrage elle sans être obligée de désertir son foyer, plus de besogne au prix d'un moindre effort.

Venons à la machine à écrire, soeur de la précédente, et qui, au lieu de coudre des points, sert à coudre des mots et des phrases. Cette machine qui rend de si grands services à ceux qui voient à été, par une singularité

des choses, créée pour les aveugles et par l'un d'eux.

En 1843, un aveugle de naissance, M. Fougault, s'ingénia à trouver un moyen de communication mécanique avec "les voyants". Il parvint à construire une machine à clavier dont les touches dessinaient sur le papier la forme des lettres: elle réalisait les principes posés en 1819 par Barbier et en 1830 par Braille. La machine à écrire était dès lors créée en principe. Le premier type mécanique d'usage courant, dont le mérite revient à un français, M. Soulé, et à deux américains, MM. Sholes et Glidden, fut construit aux Etats-Unis par Remington et mis dans le commerce en 1874. Depuis lors, les perfectionnements n'ont cessé de se produire et les modèles, tous plus ingénieux les uns que les autres, à clavier, ou, à cadran, se sont multipliés, M. J. Roussel, ingénieur civil, a pu récemment leur consacrer tout un volume documenté de l'Encyclopédie des aide-mémoire que publie le savant membre de l'Institut, M. M. Leauté. Il y donne une instructive statistique.

En 1900, d'après Stead, il y avait environ sept cent mille machines à écrire dans le monde entier, fabriquées presque uniquement aux Etats-Unis. Depuis lors, on peut admettre que ce chiffre a décuplé: la production allemande est venue se joindre à la production américaine et fournit aussi des chiffres très importants.

Les prix actuels de vente des machines sont restés assez élevés; cependant ils sont avantageux si on les met en parallèle avec les services rendus. D'une enquête à laquelle s'est livrée auprès des praticiens, d'après ce que rapporte M. J. Roussel, la "Revue dactylographique" il résulte qu'une bonne machine à écrire peut durer environ dix ans si elle est entretenue soigneusement et confiée à un seul dactylographe. Notons bien cette condition de l'emploi d'une même machine par le même titulaire; sans cela, on peut être certain qu'elle sera plus ou moins malmenée.

Les machines à écrire ne se sont pas introduites sans difficulté dans les bureaux d'affaires commerciales, industrielles et administratives. Elles avaient à vaincre une routine invétérée et un penchant à la paperasserie atavique. Maintenant la conviction est faite: il y a là une simplification et une économie dont il est impossible de se désintéresser. Un dactylographe exercé atteint couramment une vitesse moyenne de quarante à cinquante mots par minute; par contre, un expéditionnaire d'administration exercé écrit dix mots par minute, et un employé de commerce quinze à dix-huit mots, parfois vingt mots, mais cela est rare. L'emploi d'une machine à écrire permet donc de remplacer trois expéditionnaires par un seul dactylographe. Ajoutons que l'on peut condenser davantage le texte, économiser du papier, et obtenir une écriture uniformément lisible lorsque, bien entendu, le dactylographe connaît son métier.

Il y a quelques années, lorsque la machine à écrire commença à se propager, l'envoi d'une lettre écrite à la machine paraissait incorrect. Peut-être arriverons-nous à ce point de multiplication des "typewriters" atteint par les Etats-Unis qui fait, au contraire, que l'on considère comme anormale et inquiétante une let-

tre d'affaires manuscrite; il semble que l'on ait voulu cacher quelque chose et retourner sa plume dans ses doigts avant de dire nettement sa pensée.

Il n'y a que la littérature proprement dite que la machine à écrire ne saurait conquérir: là, le manuscrit est obligatoirement lié à la pensée de l'auteur et de l'artiste; mais encore la machine est-elle bien utile pour recopier les manuscrits et pour en multiplier économiquement les copies.

LE JEUNE ET LA SANTE

A toutes les époques et dans tous les pays, on voit que le jeune a été recommandé.

Commentant les causes de ce précepte, un écrivain vient tout récemment d'émettre l'avis que ce n'est pas seulement pour apprendre à l'homme à dominer ses appétits que la religion lui impose l'obligation du jeûne à certaines époques de l'année, mais bien aussi dans un but purement hygiénique, car il est reconnu que, pour la plupart, nous mangeons à l'excès. Il est tout aussi contraire aux lois de l'hygiène de se surcharger l'estomac d'aliments que de l'inonder de boissons, et l'excès sera d'autant plus dangereux que la nourriture absorbée sera plus substantielle et plus nutritive. Mais de toutes les erreurs de régime, l'usage immodéré de la viande est sans contredit le plus grave.

Cet aliment, par suite de la facilité avec laquelle il s'assimile, donne au système l'albumine si nécessaire au soutien de la vie; mais comme conséquence immédiate, si on en fait une consommation excessive, le corps se surcharge de matière nutritive.

On croit généralement que chaque fois que l'on éprouve une sensation de faim on doit la satisfaire immédiatement. C'est une erreur capitale. Une autre erreur très commune et peut-être plus grave encore que la première est l'idée qu'on a qu'il faut manger jusqu'à satiété. Ces deux erreurs tendent à développer le corps d'une façon exagérée, et elles le font arriver à un poids qui nuit à l'activité des organes principaux.

A une taille donnée correspond un poids moyen qui peut être considéré comme normal, et auquel sont proportionnés les organes vitaux, le coeur entre autres. Quand cet organe a une capacité adoptée à un corps de 150 livres et qu'il a à satisfaire aux demandes d'un corps de 200, il ne tarde pas à donner des signes de détresse dans l'accomplissement d'une tâche au-dessus de ses forces.

C'est tout comme si on attelait un énorme surcroît de charge à une locomotive construite pour tirer un poids déterminé.

Parmi les conséquences les plus sérieuses et les plus directes, on peut citer l'obésité, la goutte, le rhumatisme, l'hyppocondrie, et quand bien même ces maladies ne se déclarent pas, il se produit toujours des dérangements du coeur et de l'appareil digestif, et ces dérangements ouvrent la voie à une infinité d'ennemis de la santé. La modération convient en tout. Le sage Epictète dit: "Fortifiez-vous par la modération: c'est une forteresse imprenable." Il est nécessaire de manger pour vivre, mais on prolongera certainement sa vie en mangeant modérément. Donc, en plus du côté moral, l'observance du jeûne, total ou partiel, est à certaines époques tout à fait recommandable au point de vue hygiénique.



ARTHUR GAGNÉ, Per.
B. P. St-Adrien No 281



M. ARTHUR GUILBAULT
B. P. St-Hermas No 304



M. P. TREMBLAY,
Cl. Rivière à Pierre No. 260

TABLEAU D'HONNEUR

Noms des officiers et membres de cercles dont le travail de recrutement a été efficace durant le mois de janvier 1912:

PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre	PROPOSEURS	CERCLES	No	Nombre
Arthur Gagné, B.P. St-Adrien		1881	7	Joseph Bareil, Cl. Ste-Thècle		147	1
Art. Guilbault, B.P. St-Hermas		304	7	J. C. Gervais, Cl. Ste-Thècle		147	1
P. Tremblay, Cl. Rivière à Pierre		265	5	Zacharie Chagnon, Cl. Chénier		148	1
J. E. Rondeau, Cl. Champlain		108	4	Euclide Désautels, Cl. Letellier		155	1
Odilon Vadeboncoeur, Cl. Leclerc		158	4	Damase Faubert, Cl. Leclerc		158	1
Louis Johnson, Cl. Laflamme		243	4	J. E. Labrosse, Cl. Béland		159	1
J. G. Leblanc, Cl. deLanaudière		363	4	F. X. Lafrance, Cl. St-Ls Gonzague		164	1
Chs. Daunais, Cl. Sacré-Coeur		6	2	J. E. Fortier, Cl. Limoilou		168	1
Joseph Racette, Cl. Sacré-Coeur		6	3	G. P. Viau, Cl. Frontenac		172	1
J. A. Paquet, Cl. Ste-Elisabeth		19	3	J. P. C. Lemieux, Cl. Racine		182	1
Alfred Crow, Cl. Laval		21	3	Euclide Giguère, Cl. Racine		182	1
E. Marchand, Cl. Duquette		320	3	Jos. Legendre, Cl. St-Alphonse		186	1
A. Denault, B.P. N.-D. de Stanbridge		155	3	T. Colette, Cl. Lafontaine		206	1
Léon Gagnon, Cl. St-Jérôme		15	4	Henri Champagne, Cl. Cadieux		212	1
Jos. Parenteau, Cl. Hochelaga		29	2	A Cournoyer, Cl. Cadieux		212	1
Georges Dion, Cl. St-Raymond		95	2	L. M. Gavnon, Cl. St-Pâcome		215	1
Augustin Cantin, Cl. deLorimier		112	2	H. A. Quintal, Cl. Viger		227	1
Henri Robitaille, Cl. Leclerc		158	2	Jos. Longpré, Cl. Fabre		229	1
Fabien Lafliche, Cl. N.-D. des Neiges		310	2	G. Landry, Cl. Fabre		229	1
A. E. Gadbois, Cl. Duquette		320	2	L. G. Pinault, Cl. Restigouche		242	1
Daniel Darveau, Cl. Duquette		320	2	J. O. Hudon, Cl. Richmond		250	1
N. Philbotté, Cl. Châteaubriand		333	2	A. Ostigny, Cl. Boucherville		262	1
A. Bonin, Cl. de la Vérendrye		314	2	Ernest Genest, Cl. Rivière à P.		265	1
A. Dumesnil, Cl. St-Sacrement		349	2	Nap. Galibois, Cl. Rivière à P.		265	1
Jos. Raymond, B.P. La Pocatière		220	2	C. Bédard, Cl. St-Alban		269	1
Wilfrid David, Cl. Mont-Royal		2	2	J. T. Letarte, Cl. St-Alban		269	1
Rémi B. Descary, Cl. Dorval		4	1	Oréus Pérusse, Cl. Mercier		271	1
Gervais Décarry, Cl. Dorval		4	1	Henri Mercier, Cl. Cl. Mercier		271	1
Wilfrid Harnois, Cl. St-Pierre		8	1	Paul Rolland, Cl. Callière		274	1
Edmond Dugas, Cl. Joliette		17	1	G. Lonergan, Cl. Tétraultville		296	1
Max. Garneau, Cl. Laval		2	1	A. Dalbec, Cl. St-Hugues		310	1
Victor Dufour Cl. St-Ls de Terrebonne		26	1	W. Cabotte, Cl. Brassard		318	1
Adélaré Rivet, Cl. Hochelaga		29	1	Ernest Lauzon, N.-D. des Neiges		319	1
Octave Crépeau, Cl. Mascouche		30	1	U. Perron, Cl. Cadillac		337	1
Dr F. Leflès, Cl. St-Vincent		42	1	J. S. Dupéré, Cl. Préfontaine		339	1
L. A. D. Gauthier, Cl. St-Guillaume		50	1	Elz. Robidoux, Cl. Guay		341	1
J. D. Viau, Cl. Jeanne d'Arc		53	1	J. N. Garceau, Cl. Lavallée		343	1
Elie Vincent, Cl. St-J.-Chrysostôme		54	1	Jeffrey Perron, Cl. Cloutier		342	1
Horace St-Germain, Cl. St-Hyacinthe		67	1	Roméo Daigle, Cl. Leclercville		359	1
Raphaël Ledoux, Cl. St-Hyacinthe		67	1	Jos. L'Abbé, B.P. Cap St-Ignace		19	1
S. Duval, Cl. St-Hyacinthe		67	1	Alex. Hamelin, B.P. St-Polycarpe		83	1
L. N. Cadieux de Courville, Cl. Charle- lemagne		73	1	J. L. Boivin, B.P. N.-D. Stanbridge		155	1
J. M. P. Rho, Cl. L'Assomption		77	1	A. Bourgeois, B.P. Amherst		286	1
Pierre Boucher, Cl. Bourget		79	1	F. Boudreau, B.P. Amherst		286	1
J. E. Maranda, Cl. St-Raymond		96	1				
J. E. Côté, Cl. Lévis		109	1				
Joseph Rocheleau, Cl. deLorimier		112	1				
Francis Larouche, Cl. deLorimier		112	1				
Jos. Bélanger, Cl. St-Eusèbe		114	1				
Adélaré Constantin, Cl. St-Edouard		126	1				
H. Courtien, Cl. Olier		127	1				

LES MERLES DE CORSE.

L'archichancelier Cambacérés n'invitait jamais plus de vingt personnes à la fois: peu de femmes, jamais plus de deux, afin de point susciter de jalousie parmi elles, en ne plaçant pas auprès de lui un autre femme qui aurait pu y prétendre par la position de son mari. Son cuisinier était fameux et ses diners soignés. Le maître de la maison ne servait pas: les valets de chambre et le maître d'hôtel étaient chargés de ce soin. C'était une grande inno-

vation dans la manière de traiter. On plaçait devant Cambacérés un magnifique pâté aux truffes, composé soit de foies gras, soit de laitances de carpes, et alors, et seulement, il faisait la politesse d'en offrir à tout le monde, ainsi que d'un gros soufflé à la vanille, au moment de l'entremets. Quelquefois aussi il faisait les honneurs d'un plat de gibier rare pour la saison ou d'un oiseau.

Un jour on envoyait à Cambacérés des merles de Corse qui devaient être mangés immédiatement au sortir de la broche. Dès que le maître d'hôtel eut placé ce rôti royal devant l'archichancelier, celui-ci commença par servir sa voisine de droite et sa voisine de gauche: puis, prenant un de ces petits oiseaux:

—Daigrefeuille, dit-il en savourant du nez et des yeux le parfum du merle et de sa blanche graisse, je vous envoie un merle, un merle de Corse, entendez-vous bien?

—Je vous remercie, monseigneur; tout à l'heure. Daigrefeuille était aux prises, dans le moment même, avec une dinde aux truffes presque de sa taille, dont il avait réservé les "sot-l'y-laisse".

A ces mots de "tout à l'heure", Cambacérés laisse presque tomber la fourchette qui tenait le merle, et regardant Daigrefeuille d'un oeil courroucé:

—Qu'est-ce à dire: tout à l'heure?

Tout le monde crut d'abord que l'archichancelier, très-pointilleux sur l'étiquette à observer, à table surtout, s'était formalisé du mot un peu familier de son vieil ami; mais c'était bien à autre chose vraiment qu'il songeait!

—Tout à l'heure! reprit-il encore en remettant le merle sur l'assiette que tenait le valet de chambre. Il n'est pas question ici de truffes: il s'agit d'un merle de Corse, et cette bête-là demande à être mangée sur-le-champ, à l'instant même. Tout à l'heure! répéta-t-il encore.

Rien ne vaudra jamais, dans aucune des figures de Calot ou d'Hogarth, l'expression de celle de Daigrefeuille en mordant sur le merle. Ses gros yeux, ronds et verts, roulaient dans leurs orbites avec un contentement de telle nature qu'il eût été difficile de n'en pas rire; mais Cambacérés ne riait pas, lui, il avait pris la chose au sérieux et regardait attentivement Daigrefeuille opérer avec sa face rubiconde de vieux gourmand, comme il eût examiné une édition des Pandectes qui lui aurait été inconnue.

—Eh bien! lui demanda-t-il enfin, lorsque la seconde patte fut remise sur l'assiette.

—Parfait! monseigneur, succulent!

—Alors, allez me chercher le merle qu'on a dû laisser à la broche, dit au maître d'hôtel l'archichancelier avec un accent de résignation indescriptible: je vais essayer d'en manger une aile; mais je suis si malade, que je ne sais si je pourrai en avaler une bouchée.

C'était une habitude de Cambacérés de se dire malade au commencement du dîner, de se plaindre et de regretter de n'avoir aucun appétit; mais, en résultat, il finissait par dîner parfaitement bien.

Il n'aimait pas qu'on parlât trop haut pendant le repas; et, un jour que Daigrefeuille discutait avec son voisin, élevait la voix au dessus du diapason toléré, Cambacérés lui dit avec humeur:

—Parlez donc plus bas, Daigrefeuille: c'est la vérité, on ne sait pas ce qu'on mange!

LES MARTYRS DU CANADA

Tout martyr de la foi doit compter parmi les plus fidèles amants de la patrie.

Faire son pays libre et puissant, contribuer de toutes ses forces au développement des oeuvres nationales, n'est-ce pas là, en effet, le but que se doit proposer tout vrai patriote? et ce but, qui a de plus travaillé parmi nous à l'atteindre que les martyrs du Canada? La vie surnaturelle n'est-elle pas le premier principe de la grandeur d'un peuple chrétien, et ces héros du christianisme n'ont-ils pas donné tout leur sang pour inoculer cette vie dans notre peuple? Or, Dieu lui-même nous l'a dit, personne ne peut faire plus que de donner sa vie pour ceux qu'il aime.

Nous admirons à bon droit ceux qui sacrifient talents, dignités pour maintenir les institutions de la patrie; nous vouons un culte d'enthousiasme et de vénération aux braves qui, de leurs cadavres entassés, ont fermé le passage à l'invasion étrangère; quoiconque a fait faire un pas au bien-être de son pays ou écarté un obstacle à son progrès, celui-là, disons-nous, a bien mérité de son peuple, eh! quel progrès matériel peut balancer une seule conquête de l'ordre moral? Mais quelle oeuvre gigantesque n'accomplit pas alors le martyr qui arrose de son sang la terre de son pays pour y faire germer des chrétiens!

La terre est maudite, et ce n'est qu'au prix des plus pénibles efforts que la richesse matérielle poursuit sa marche pesante et fatiguée; honneur donc aux patriotes qui, par leur opiniâtre travail, rendent au sol une partie de sa fécondité primitive!

L'erreur est la pauvreté de l'intelligence, la pauvreté qui traîne dans son cortège les doutes, les incertitudes, les tâtonnements; honneur donc aux vaillants écrivains, aux infatigables penseurs, qui à force de recherches et de patience, retrouvent perle à perle le trésor de science, que l'abîme du péché originel a englouti!

Mais il est une autre déchéance plus déplorable encore: le règne de Satan est l'esclavage spirituelle de l'âme; il a fallu tout le sang d'un Dieu pour dissoudre le pacte de la servitude, et que de combats, que de luttes déchirantes, que de sacrifices sanglants ne faut-il pas pour ramener un peuple à l'allégerance du Christ ou l'y conserver! Honneur donc aux apôtres, aux martyrs du Canada, qui ont baptisé dans leur sang la nationalité canadienne, marqué notre peuple du signe de la croix et reconquis pour lui l'antique héritage des enfants de Dieu!

Que ne leur doit pas notre pays! Si le sol se montre assez doux et facile aux travaux de ses laboureurs, c'est que le sang des martyrs a effacé quelques traces de la malédiction d'autrefois; si nos intelligences ont su garder l'empire serein qui est leur apanage, c'est que nos martyrs ont donné leur vie pour le Dieu de toute vérité; si les temples sacrés surgissent sur nombre de notre terre, c'est qu'elle a jadis reçu dans ses entrailles le sang fécond des martyrs du Dieu de toute sainteté.

Où, toute la grandeur véritable des nations vient de leurs martyrs, lesquels sont aussi les premiers d'entre les chrétiens, et ce n'est pas l'oeuvre du hasard que dans tous les pays le règne social de Jésus-Christ commence toujours par l'effusion du sang de ses ministres, de ses prêtres. Ici est la source miraculeuse

de la vie nationale, et toute aspiration patriotique qui ne s'y est pas trempée, ne saurait ni s'élever bien haut ni durer longtemps.

Les anciens ont compté de nombreux patriotes, des hommes de dévouement, d'abnégation; mais il restait à l'Eglise de Jésus-Christ de nous montrer enfin les vrais héros du patriotisme. Certaines fleurs ne s'épanouissent complètement, ne donnent tout leur arôme qu'à la condition de grandir sous leur ciel natal; partout ailleurs elles ne sont que les pâles imitations de leur espèce; l'Eglise seule donne au patriotisme un ciel partout favorable, seule elle l'entoure de cette lumière limpide de la vérité et de cette chaleur ardente de la charité dont il a besoin pour croître et pour mûrir. Or le martyr est le fruit le plus savoureux de l'amour de la patrie.

Aussi puisque nous voulons composer un bouquet des noms héroïques de notre histoire, au premier rang des grands patriotes faisons large place aux martyrs du Canada.

J. E. DESY, S. J.

LA VOIX DU PATRIOTISME

Sa puissance

Le Mont Sinaï est le lieu du drame.

Trois personnages sont en scène: le peuple juif au pied de la montagne, Dieu au sommet. Moïse montant et descendant à plusieurs reprises pour promulguer parmi le peuple les décrets du Très-Haut.

Israël n'est pas seulement un peuple choisi, il est le peuple de Dieu. C'est lui—Dieu—qui l'a tiré de la terre d'Egypte, et qui le guide, le protège, le nourrit, le défend contre tous les dangers par une série de miracles.

En ce moment il lui donne sa Loi merveilleuse qui sera le Code éternel des individus et des nations.

Tout-à-coup un bruit étrange qui monte du désert vient interrompre le colloque sublime de Dieu avec Moïse. C'est le chant, la musique et la danse des Hébreux rendant leur culte au veau d'or! Quelle ingratitude à jamais impardonnable!

La fureur de l'indignation s'allume dans le coeur de Dieu, et il est résolu d'exterminer ce peuple. Moïse le supplie de pardonner encore; mais Jehovah se montre inexorable. Il n'appelle plus Israël mon peuple; et s'adressant à Moïse il lui répète plusieurs fois sur un ton de mépris: "ton peuple est ingouvernable", ou, suivant la traduction de l'abbé Glaire, "ton peuple a le cou raide!"

Moïse est désespéré en songeant que son peuple va périr. Alors jaillit de son âme un cri sublime du patriotisme: si vous ne voulez pas pardonner, Seigneur, effacez-moi de votre livre. Je veux partager le sort de mon peuple et dormir dans le même tombeau!

Voilà la parole qui apaisa la colère de Dieu.

Et l'histoire universelle atteste que tous les peuples menacés d'extermination ont été sauvés chaque fois que leurs chefs, vraiment enflammés d'amour pour la patrie, ont poussé vers Dieu le cri patriotique de Moïse.

Hon. A. B. Routhier.

UNE FETE MEMORABLE

Grand banquet en l'honneur de notre Président Général.

Il nous fait plaisir d'informer nos lecteurs qu'un comité, composé des officiers des cercles de l'île de Montréal, vient de se réunir et de décider de donner un grand banquet en l'honneur de notre Président Général, M. L. A. Lavallée, afin de célébrer, d'une façon grandiose, le triomphe éclatant qu'il a remporté, lors de son élection à la charge de maire de la métropole canadienne.

Cette fête mutualiste sera mémorable et tous les cercles de l'Association devraient immédiatement prendre des mesures pour y être représentés.

Le projet, nous n'en doutons pas, sera accueilli avec enthousiasme par tous les sociétaires et nous sommes persuadés que chaque cercle s'empressera de s'assurer, le plus tôt possible, du nombre de ses membres qui voudront assister à cette grande démonstration.

L'Alliance Nationale réussit toujours dans ce qu'elle entreprend et le succès de cette manifestation est chose assurée. Cependant, il nous sera permis de dire, que nous désirons, cette fois, un succès qui dépasse tous les précédents. Les organisateurs se sont promis de faire de ce banquet un spectacle comme il ne s'en est pas encore vu dans la grande ville canadienne, et ils réclament l'aide de chacun.

Si nous le voulons, nous pouvons leur procurer cette satisfaction; nous n'avons qu'à nous donner la main et à travailler ferme.

L'endroit où ces agapes prendront place est admirablement choisi: c'est l'arsenal du 65me régiment. Le prix du billet, vin compris, a été fixé à deux dollars, ce qui le met à la portée de toutes les bourses.

Voyez, dès maintenant, à ce que tous les sociétaires soient mis au courant de cette importante réunion, afin qu'ils se réservent la soirée du lundi de Pâques.

ENCYCLOPEE

Le nom de l'onyx vient d'un mot grec qui signifie ongle. En effet, l'onyx est une variété d'agate dont la couleur rappelle assez celle de l'ongle. Lorsque la disposition des zones donne à cette pierre une grande ressemblance avec la prunelle de l'oeil, on l'appelle agate oeilée.

* * *

Les mariages d'actrices avec des hommes pourvus de noms historiques ne sont pas le privilège de notre époque; dès le dix-huitième siècle, plusieurs actrices et danseuses firent de brillantes fortunes: Mlle Leduc devenant comtesse de Clermont; Mlle Grandpré, marquise de Senneville; Mlle Grogain épousait le marquis d'Argens; la fameuse demoiselle Chouchou, fut épousée par le président de Ménières.

* * *

L'usage de porter les cheveux en nattes est d'origine tartare et n'a rien, absolument, de chinois, dans sa genèse. Il y a, en effet, quatre mille ans que ce peuple existe, et il n'y a que trois cents ans que commença le règne de la natte.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle St-Paul des Métis, No 364, institué le 1er février 1912. Etabli à St Paul des Métis, comté de Pakan, Alberta, organisé et institué par M. G. H. Vaillancourt, organisateur.

Officiers: Rév. Père J. A. Thérien, curé, chapelain. MM. R. J. A. Baudelle, Sb. P.-G.; E. B. Racicot, Président; Dr J. B. Charlebois, Vice-Prés.; J. C. Thérien, S.-A. et Trés.; Dr J. B. Charlebois, Médecin-Ex.; Dr J. P. Gagnon, Adjoint; Wilfrid Généreux, Comm.; Geo. Deslauriers, Introd.

Cercle Beaudin, No 365, institué le 5 février 1912. Etabli à Parc LaSalle, à Montréal. Organisé par M. J. E. Arnaud, et installé par M. Chs Duquette, inspecteur en C.

Officiers: Sb. P.-G., Aimé Blaignier; Prés. Art. Lussier; Vice-Prés., M. Oscar Demers; Sec.-Arch., M. Charles Lapointe; Trés., M. Louis H. Laplante; Médecin-Ex., Dr L. J. Millier; Com., Alfred Girodet. Introd., Hermel Gaudreau.

CONDOLEANCES

Le cercle St-Valier, No 20, a adopté une résolution de condoléances en faveur de M. L. J. B. Lépine, trésorier du cercle, à l'occasion de la mort de son épouse.

Nous avons appris avec peine la mort de M. Joseph Fournier, père, décédé le 20 janvier 1912, à l'âge de 76 ans, à Roxton Pond, comté de Shefford. M. Fournier a succombé, après une courte maladie. Il était un des pionniers de son village et résidait à Roxton Pond depuis 50 ans. Durant sa longue carrière, M. Fournier a rempli plusieurs charges publiques et laisse de nombreux amis dans sa paroisse et les environs. Il était le père de M. Joseph Fournier, Trésorier du Cercle Coulonge No 316. Nous offrons à M. Fournier et à sa famille nos plus sincères sympathies.

LE CLUB FRONTENAC

Dimanche, le 11 février dernier, le club Frontenac de l'Alliance Nationale, se rendait en raquettes à St-Vincent de Paul, où il prenait le souper à l'hôtel Charbonneau.

Ce fut une réunion inoubliable, d'abord, à cause des incidents nombreux qui y apportèrent la joie et la gaieté, aussi à cause des personnages distingués qui y assistèrent. Ce fut une suite de bons mots, de fines réparties et de joyeuses chansons interrompues seulement par des discours spirituels sans cesser d'être pratiques.

Son Honneur le maire de Montréal, M. I. A. Lavallée, patron du club avait à ses côtés

M. Chs Duquette, président honoraire, M. J. W. Lévesque, M.P.P., membre honoraire, M. J. E. Alfred Arnaud, vice-président honoraire et MM. Beaudoin, M.D., A. Allaire, M.D., J. C. Renault, M. Charette, etc., invités.

M. Geo. P. Viau, président, après avoir expliqué la formation et le but du club, composé strictement de membres de l'Alliance Nationale, proposa les diverses santés et à celle du nouveau maire de Montréal, il souleva une véritable ovation.

Les discours nombreux qui furent prononcés furent très applaudis.

Après la soirée, le club alla reconduire M. J. W. Lévesque, M.P.P., et nouveau membre honoraire, à sa demeure et on ne le quitta qu'après lui avoir chanté un "O Canada" enthousiaste. Tous s'en revinrent à Montréal, enchantés!

Parmi les personnes présentes on remarquait, le maire de Montréal, M. L. A. Lavallée, Prés. Gén., Charles Duquette, inspecteur en chef de l'Alliance Nationale; C. Manseau, J. F. Alfred Arnaud, J.W. Lévesque, M.P.P., Dr T. Beaudoin, Dr A. Allaire, J. G. Renault, Hector Charette, Geo P. Viau, Arsène Frigon, Joseph Z. Forest, J. G. Lacourse, A. LeFrançois, D. Parizeau, A. Montigny, Dr P. A. Robichaud, Dr Ed. Millaire, Gaspard Riberdy, J. Gagnon, Camille Manseau, J. E. Arnaud, A. de Montigny, Elzéar Forest, G. Gosselin, etc.

ACCUSES DE RECEPTION

Montréal, 24 janvier 1912.

M. A. St-Cyr, Trés.-Gén. de l'Alliance Nationale.

Cher Monsieur, J'accuse avec reconnaissance, réception de la somme de \$1,000.00 en règlement de la police qu'avait dans votre société feu mon mari Philéas Paquin.

Je reconnais que vous avez réglé promptement cette réclamation, comme vous le faites toujours d'ailleurs, si j'en crois la renommée que vous vous êtes acquise.

MALVINA RIVARD

Memramcook West, N.-B., 29 janvier 1912.

A L'Alliance Nationale, Messieurs,

Il me fait plaisir d'accuser réception de votre chèque No 22176, au montant de mille dollars dus pour le certificat No 34562, de Philippe Leblanc, mon fils, que vous m'avez fait parvenir par M. Stephen Doiron, percepteur B.P. Amherst, No 286.

Merci pour la diligence avec laquelle cette réclamation a été réglée.

Votre dévouée, MADELEINE LEBLANC.

CONSEIL GENERAL

Etat Financier AU 31 JANVIER, 1912.

CAISSE DE DOTATION	
Recettes	
Contributions, \$21,217.65 — Intérêts, \$15,224.00	\$ 36,441.65
Balance, 31 décembre 1911	1,256,986.42
	1,293,428.07

Déboursés	
Bénéficiaires de membres décédés, \$750.00	\$ 12,400.00
Invalides, \$400.00 — Pension 70 ans, \$400.00	1,150.00
Caisse Gén. (5 p.c.), \$1,060.88 — Divers, \$2.88	1,063.76
	14,613.76

Balance, 31 janvier 1912	1,278,814.31
Balance, 31 décembre 1911	1,293,428.07

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Recettes	
Contributions, \$2,307.15 — Intérêts, etc., \$701.00	\$ 3,008.15
Balance 31 décembre 1911	45,409.88
	48,418.03

Déboursés	
Indemnités, \$1,927.71 — Remboursements, \$6.00	\$ 1,933.71
Caisse Gén. (5 p.c.), \$115.36 — Divers, \$.....	115.36
	2,049.07

Balance, 31 janvier 1912	46,368.96
	48,418.03

CAISSE D'EPARGNE DES CERCLES

Recettes	
Dépôts, \$12,921.22 — Intérêts, \$1,662.00	\$ 15,583.22
Balance, 31 décembre 1911	125,168.79
	140,752.01

Déboursés	
Cercles	\$ 1,115.66
Balance, 31 janvier 1912	139,636.35
	140,752.01

CAISSE GENERALE

Recettes	
Caisse Dotation et des Malades (5 p.c.)	\$ 1,176.24
Rétribution, \$2,349.50 — Drt. & non.	2,552.60
\$202.50	301.49
Revue, \$78.10 — Fouritures, \$223.30	60.32
Intérêts, \$17.32 — Dépôts re Prêts, \$43.00	65.39
Assurance Officiers \$65.90	75.36
Fonds de Secours, \$7.86 — Frais audition, \$67.50	73.71
Divers, \$.....	4,305.00
	73.02

Balance, 31 décembre 1911	4,378.19
---------------------------	----------

Déboursés

Organisation, \$452.54 — Propagande \$576.47	\$ 1,029.01
Fournitures, \$59.25 — Revue, \$110.42	169.67
Lumière, \$24.05 — Poste, etc., \$162.80 — Papeterie, \$132.23	319.69
Salaires, Officiers, \$291.66 — Empl. Bureau, \$579.15	870.81
Divers, (bureau), \$67.65	67.65
Frais voy. Off. \$..... — Session C. G., \$25.00	25.00
Inspection, \$187.20 — Enquête, \$19.70	206.90
Ass. Gar. Off. Cl. & B.P., \$712.00 — Remboursement, \$43.00	755.00
Divers, \$.....	934.88
	4,378.19

Balance, 31 janvier 1912	8,445.25
	934.88

RESUME

Caisse de Dotation, surplus	\$ 1,278,814.31
Caisse des Malades	46,368.96
Caisse Générale	934.88
Caisse d'Epargne	139,636.35
Surplus de remise	391.57
	\$ 1,466,144.01

PLACEMENTS DES FONDS

Fabriques	104,704.69
Municipalités scolaires	72,065.23
Municipalités	35,449.50
Prêts Hypothécaires	1,112,831.57
Dépôt Gouvernement N. B.	10,000.00
Banques Hochelaga, Provinciale, Nationale, Epargne, C. B. of C.	69,697.52
Immeuble	61,418.53
	\$ 1,466,144.11

Attesté à Montréal, 31 janvier 1912.

A.I.P. ST-CYR, Trés.-Gén.

Certifié correct, O. BOURDON, J. A. MIGNAULT, Auditeurs.

NECROLOGIE

No.	NOM	ADMISSION			DÉCÈS		Médicin Examineur		
		Age	Cercle ou B. P.	Date	Cert. Partic.	date		Cause	
1274	Rév. Michel Boisseau	36	Papineauville No 40	29-10-95	1000	29-4-11	50	Bright	J. Beaulne
127	Roger Hamel	18	Deschailions No 285	10-10-10	1000	22-10-11	19	Insuffisance mitrale	J. E. Beaudet
1276	Paquin Philias	32	Mont Royal No 2	11-5-93	1000	23-11-11	19	Actus Epileptiforme	J. U. Lalonde
1277	J. M. Amout	41	De Tracy No 360	2-11-11	500	3-1-11	42	pneumonie	A. Mathieu
1278	L. J. Bilodeau	22	Laval No 21	9-6-03	1000	8-12-11	37	Tuberculose généralisée	Joe Guérard
1279	Sim. A. Longtin	54	Laprairie No 66	4-12-94	1000	11-12-11	38	Asystolie	J. B. J. Brossard
1280	J. Ad. Hébert	21	St-Grégoire No 86	26-12-99	1000	12-12-11	33	Accident	O. Hélie
1281	Elzéar Lachapelle	32	Delorimier No 112	25-10-06	1000	18-12-11	38	Phtisie pulmonaire	L. A. Lacombe
1282	J. Geo. Lamarche	41	St-Frs d'Assise No 100	21-6-10	1000	14-1-12	43	Tuberculose pulm.	J. E. Bernier

L'ALLIANCE NATIONALE

No 231.-Cl. La VIOLETTE, Capelton. C'top. Carboneau, S.A. et T. Réun. 1er dim, 1h. p.m., à la sacristie.

No 233.-Cl. d'YVOUILLE, Sherbrooke. H. N. Brien, Prés. 8h King; Alb. C. Demers, S.A. et T. 13c Gillespie. Réun. 2e dim, 1.30h. p.m., au bureau de la Cie de Frais Funéraires, 7 King.

No 235.-Cl. ROBERTAL, Asbestos. J. O. A. Delisle, S.A., Gédéon Boisvert, T. Réun. 3e dim, après la messe, salle Bruneau.

No 236.-Cl. de BEAUJEU, Wotton. Eliz. Coté, S.A.; David Cormier, T. Réun. 3e dim, à midi, salle publique du village.

No 240.-Cl. ROUSSIN, Pointe-au-Trembles, Co. Laval. O. Gervais, S.A.; Théodore Dulude, T. Réun. dern. dim, 7h. p.m., chez M. O. Gervais.

No 244.-Cl. ST-PHILIPPE, Windsor Mills. W. Soupré, S.A.; Omer Reid, T. Réun. 4e dim. 1h. p.m., sous-bassement de la sacristie.

No 246.-Cl. ST-THOMAS, Compton. Fra Audet, S. A. et T. Réun. 3e dim, 7.30h., chez M. Frs Audet.

No 247.-Cl. STE-EULALIE, Rivt Phil. Ducharme, Chapelain; A. Gaudet, Prés.; F. de Néri Richard, S.A. et T. Réun. 3e sam., 8h. p.m., chez M. Ed. Héon.

No 251.-Cl. de La PELTRIE, Rocklands, Co. Stanstead. F. X. LeBlanc, S.A.; Geo. Boisvert, T. Réun. dern. dim., à midi.

No 261.-Cl. ST-VENANT, Panquetville, Co. Compton. L. G. Gauthier, S.A. et T. Réun. 4e sam., à 7h., salle des Forestiers Catholiques.

No 263.-Cl. ARTHURASKA. A. A. Picher, S.A.; F. X. Lemieux, T. Réun. 3e ven., 7.30h. p.m., à l'Hôtel de Ville.

No 265.-Cl. RIVIERE-à-PIERRE. Wilbrod Voyer, S.A. et T. Réun. dern. dim., 11-2h. p.m., salle publique du Conseil.

No 267.-Cl. ROYAL, Montréal. J. D. Marcotte, S. A., 1002 Sanguinet; Alex. Drouin, T. 87 Ave Laurier E., Réun. 4e ven., 8h. p.m., salle du cercle paroissial.

No 277.-Cl. POINTE-CLAIRE. T. P. Leseau, S.A. et T. Réun. 4e mar., 8h. p.m., à l'hôtel Charlebois.

No 279.-Cl. BOSSUET, Knowlton, Co. Bromé. L. A. Gingras, S.A.; L. L. Ledoux, T. Réun. dern. dim., après grand-messe, à la sacristie.

No 284.-Cl. ST-PRIME, Co. Chicoutimi. Alf. Vézina, S.A. et T. Réun. dern. lun., à 8h., chez M. A. Vézina.

No 295.-Cl. STE-AGATHE, Co. Terrebonne. Rod. Dazé, M.D., S.A. et T. Réun. dern. dim, 8h., salle Forget.

No 302.-Cl. OKA. Adolphe Chéné, S.A.; I. W. Oumet, T. et Md.-E. Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., au collège.

No 309.-Cl. ST-ALEXANDRE, Co. Iberville. Joseph Bergeron, S.A.; Germain Rattée, T. Réun. 3e dim., après la messe, à la salle publique.

No 311.-Cl. VILLERAY, Montréal. Pierre Beaucage, S.A., 2611 de Chateaubriand, Jos. E. Roy, T. 2473 de Chateaubriand, Réun. 2e, 4e mer., à 8h. p.m., salle Raymond, 3182 St-Hubert.

No 316.-Cl. COULONGE, Roxton Pond. Félix Larose, S.A.; Jos. Pournier, T. Réun. dern. dim., après la messe, chez M. F. Larose.

No 318.-Cl. BRASSARD, Dahnouche. N.B. Stan. Blanchard, S.A.; Mathias Comeau, T. Réun. 3e dim, à 4h. p.m., salle à Dahnouche.

No 320.-Cl. DUQUETTE, Montréal. Hector Charette, S.A., 529 Mentana; R. Millette, T. 635 Berrt, Réun. 1er merc., 8h. p.m., à la salle St-Edouard, 256 Leauclietière E.

No 321.-Cl. D'AMOUR, Edmundston, Co. Madawaska. N.B. René U. Beaulieu, S.A.; Eugène Lajoie, T. Réun. 3e dim, 1.30h. p.m., salle Ed. Ouellet.

No 323.-Cl. ARCHAMBAULT, Grand Falls, N.B. Ach. T. Bastien, S.A.; et T. Réun. 3e ven., à 8h. p.m., chez M. Syl. Martin.

No 325.-Cl. MOREAU, St-Marc, Co. Verchères. Clovis O. Sénécal, S.A. et T. Réun. 1er dim., après la messe, salle publique.

No 327.-Cl. ST-ARSENÉ, Montréal. Jos. Labelle, S.A., 1187 Bordeaux; Jos. Beauvais, T. 1951 Delaroché, Réun. 1e, 3e merc., 8h. coin Boyer et Bélanger.

No 328.-Cl. d'ANGUILION, Outremont. L. P. Lasserre, S.A. et T. 1097 Van Horn; Réun. dern. merc., 8h., à l'école St-Madeleine, rue Bonfield.

No 329.-Cl. PONTIAC, Ville Marie. J. A. Dion, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8.30h. p.m.

No 330.-Cl. DUHAMEL, Rapide de l'Orignal. Ern. Charette, S.A. et T. Réun. 3e lun., 8h., chez M. E. Charette.

No 333.-Cl. CHATEAUBRIAND, Montréal. L. Millette S.A., 588, 8e av., Rosemont; Luc. Payant, T. 396, 7ème Avenue, Réun. 2e, 4e ven., 8h. p.m., sous-bassement église Ste-Philomène de Rosemont.

No 334.-Cl. DORTON, Newburgh, P.E.I. Alth. Casgrain, S.A.; J. E. Cléche, Md.-E. et T. Réun. 3e merc., à la sacristie paroissiale, 8h. p.m.

No 335.-Cl. La TUOQUE, Co. Champlain. Hild. Cantin, S.A.; J. W. Chiasson, T. Réun. 2e dim., 2h. p.m., à la salle municipale.

No 340.-Cl. GIGUES, Jos. Ed. Piché, S.A.; Henri Coté, T. Réun. 3e dim., 4h. p.m., salle Nunzio.

No 342.-Cl. N.-D. DE GRACE, Montréal. Osc. Genest, S.A., 125 St-Charles; J. La Prud'homme, T. 352 av. Décarie, Réun. 1er et 3e merc., 8h. p.m., 588 av. Décarie.

No 343.-Cl. LAVALLÉE, Montréal. R. Lefrançois, S.A., 528c, Gifford; J. N. Garceau, T. 326 de Lanau-dière, Réun. 2 et 4 mar., 8h. p.m., salle St-Stanislas.

No 344.-Cl. La VERENDRYE, Ste-Agathe, Man. A.A. Bonic, S.A. et Md.-E. Réun. dern. dim., 8h. p.m., salle publique.

No 347.-La PERADE, Ste-Anne de la Pérade. Emile Langlois, S.A.; Z. Paquin, T. Réun. 3e dim, 11.30h. a.m., salle du Conseil Municipal.

No 351.-Cl. MORINVILLE, Montréal. J. A. Gaudet, S.A.; Ar. Loiseau, T. Réun. 3e ven., 8h. p.m., à la salle publique.

No 355.-Cl. ST-ALBERT, Alberta. Nare. St Jean S.A.; Jos. Oumet, T. Réun. 3e dim, à l'Hôtel de Ville.

No 364.-Cl. ST-PAUL DES METIS, Alberta. L. C. Thérien, S.A. et T. Réun. 3e dim, 8h. p.m., chez MM. Racicot & Godbout.

Droits d'entrée pour devenir membre de "l'Alliance Nationale"

Table with 2 columns: Description of membership fees and amounts in dollars and cents.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat de dotation

Table with 4 columns: Age groups (16-20, 21-25, 26-30, 31-35) and monthly contribution amounts for different terms.

Tarif des contributions mensuelles pour un Certificat d'assurance au décès (vie entière)

Table with 4 columns: Age groups (16-20, 21-25, 26-30, 31-35) and monthly contribution amounts for life insurance.

MALADIE

Les contributions ci-dessous sont exigibles des membres qui se sont inscrits pour recevoir des bénéfices hebdomadaires en cas de maladie, d'après leur âge à l'inscription.

Table with 8 columns: Age, Rate, Age, Rate, Age, Rate, Age, Rate for sickness benefits.

Une légère cotisation mensuelle est imposée par les cercles pour couvrir leurs frais d'administration, tel que loyer, etc., et pour payer au Conseil Général .10c par membre par mois pour rétribution.

Baudin, Loranger, St-Germain & Guérin

AVOCATS 30, RUE SAINT-JACQUES

Imp "La Patrie"

L'ALLIANCE NATIONALE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS "L'ALLIANCE NATIONALE" A MONTREAL 57, Avenue Viger B. P. Boite 37 Téléphone Bell : Est, 3017-3018

OFFICIERS GENERAUX

- List of officers including President, Treasurer, Secretary, and various department heads like Chs Duquette, Ernest Brossard, etc.

PLACEMENTS

A. ST-CYR, Trésorier Général. Heures de Bureau : 11 1/2 A.M. à 12 1/2 P.M. Percepteur (Art. 182) M. JODOIN, 57, AVENUE VIGER MONTREAL

L'Alliance Nationale

Capital de Réserve Dans sa caisse de dotation, (assurance de vie, 31 Janv. 1912) 1,278,814.31 Dans ses caisses locales des malades, au 1er Janvier 1910 231,525.15 Dans sa caisse centrale des malades, 31 Janv. 1912 46,368.96 Total 1,556,708.42

Après 18 ans d'opération Effectif - 22 201 membres en règle au 1er Nov. 1911. Nombre de cercles en règle au 1er Mars 1912 350. Nombre de bureaux de perception en règle au 1er Mars 1912 91

FONDEE EN 1900 Banque Provinciale DU CANADA

7 et 9 Place d'Armes, Montréal. Président : M. H. Laporte, Gérant Général : M. Tanorède Bienvenu. Capital Autorisé, \$2,000,000.00 Capital Payé, 1,000,000.00 Réserve et Surplus, 433,674.40

Département d'Épargne ordinaire

44 Succursales dans les Provinces de Québec, d'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

L'Alliance Nationale fait des dépôts à cette Institution.

Banque d'Hochebourg MONTREAL

Capital autorisé : \$ 4,000,000 Capital payé : - \$ 3,000,000 Fonds de réserve et surplus \$ 2,650,000 Total de l'actif au-delà de \$ 26,000,000

La Banque a QUATORZE bureaux dans la ville elle reçoit les dépôts d'épargne lesquels peuvent être retirés à volonté et sur lesquels elle paie d'intérêt DEUX FOIS par année.